

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)
- UFI: 4D10-POGE-4009-8G5C
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation
  - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
  - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
  - SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
  - SU19 Bâtiment et travaux de construction
- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Catégorie de processus
  - PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
- Catégorie de rejet dans l'environnement
  - ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
  - ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
  - ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
- Catégorie de l'article
  - AC13 Articles en plastique
  - AC7 Articles métalliques
  - AC11 Articles en bois
- Emploi de la substance / de la préparation
  - Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
  - Durcisseur de peinture bi-composants
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
  - W.Heeren & Zoon bv.
  - Oosteinderweg 32
  - 1432 AL Aalsmeer
  - Netherlands
  - tel.+31 297-360366
  - email: info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: Research & Development.
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
  - W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: rend@epifanes.nl
  - Horaires d'ouverture: en semaine 08:00-17:00!
  - France Centres Antipoison et de Toxicovigilance 24 heures sur 24-7 jours sur 7;
  - ANGERS: 02 41 48 21 21
  - BORDEAUX: 05 56 96 40 80
  - LILLE: 0800 59 59 59
  - LYON: 04 72 11 69 11
  - MARSEILLE: 04 91 75 25 25
  - NANCY: 03 83 22 50 50

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Révision: 04.01.2024

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 1)

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

Belgium Centres Antipoison et de Toxicovigilance 070 245 245.

Uniquement destiné à informer les professionnels intoxication aiguë!

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer  
sommolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07

- Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:  
Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6  
xylène  
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle  
Diisocyanate d'hexaméthylène
- Mentions de danger  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H332 Nocif par inhalation.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer  
sommolence ou vertiges.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 2)

- **Conseils de prudence**
  - P102 Tenir hors de portée des enfants.
  - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
  - P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
  - P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
  - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
  - P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
  - P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
  - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Indications complémentaires:**  
Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- 3.2 Mélanges
- Description: Polyuréthane Composant B

· Composants dangereux:

CAS: 28182-81-2 NLP: 500-060-2 Reg.nr.: 01-2119485796-17	Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6 ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119488216-32	xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	≥2,5-<10%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31




Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 3)

<p>CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8 Numéro index: 615-011-00-1 Reg.nr.: 01-2119457571-37</p>	<p>Diisocyanate d'hexaméthylène</p> <p> Acute Tox. 3, H331  Resp. Sens. 1, H334  Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335</p> <p>EUH204</p> <p>Limites de concentration spécifiques: Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,5 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,5 %</p>	<p>&lt;0,1%</p>
---	--	-----------------

- Indications complémentaires:  
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Remarques générales:  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Après inhalation:  
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau:  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Révision: 04.01.2024

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 4)

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:  
Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter un appareil de protection respiratoire.  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement  
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.  
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:  
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:  
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 5)

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VLEP	Valeur momentanée: 550 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

1330-20-7 xylène

VLEP	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène

VLEP	Valeur momentanée: 0,15 mg/m <sup>3</sup> , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m <sup>3</sup> , 0,01 ppm AR,, concs. mesurées sur une durée de 5 min
------	--

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VLEP	Valeur momentanée: 550 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

1330-20-7 xylène

VLEP	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène

VLEP	Valeur momentanée: 0,15 mg/m <sup>3</sup> , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m <sup>3</sup> , 0,01 ppm AR,, concs. mesurées sur une durée de 5 min
------	--

- Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021

- DNEL (Derived No Effect Level) pour les professionnels

28182-81-2 Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6

Inhalatoire	Aiguë / court terme - défauts locaux	1 mg/m <sup>3</sup> (Salariés)
	Effets locaux à long terme.	0,5 mg/m <sup>3</sup> (Salariés)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Dermique	Effets systémiques à long terme.	796 mg//kg/day (Salariés)
----------	----------------------------------	---------------------------

Inhalatoire	Effets locaux à long terme.	550 mg/m <sup>3</sup> (Salariés)
-------------	-----------------------------	----------------------------------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 6)

	Court terme - effets locaux. À long terme - effets systémiques. Exposition à long terme (8 heures TWA) 19 ppm	550 mg/m <sup>3</sup> (Salariés) 275 mg/m <sup>3</sup> (Salariés) 35,7 mg/m <sup>3</sup> (rat)
1330-20-7 xylène		
Dermique	Effets systémiques à long terme.	212 mg//kg/day (Salariés)
Inhalatoire	Aiguë / court terme - défauts locaux Effets locaux à long terme. À long terme - effets systémiques.	442 mg/m <sup>3</sup> (Salariés) 221 mg/m <sup>3</sup> (Salariés) 221 mg/m <sup>3</sup> (Salariés)
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène		
Inhalatoire	Aiguë / court terme - défauts locaux Effets locaux à long terme.	0,07 mg/m <sup>3</sup> (Salariés) 0,035 mg/m <sup>3</sup> (Salariés)
· DNEL (Derived No Effect Level) pour le grand public		
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	Effets systémiques à long terme.	36 mg/kg bw/day (Population générale)
Dermique	À long terme - effets systémiques.	320 mg/kg bw/day (Population générale)
Inhalatoire	Pitkäaikainen - systeemiset vaikutukset.	33 mg/m <sup>3</sup> (Population générale)
1330-20-7 xylène		
Oral	Effets systémiques à long terme.	12,5 mg/kg bw/day (Population générale)
Dermique	À long terme - effets systémiques.	125 mg/kg bw/day (Population générale)
Inhalatoire	Pitkäaikainen - systeemiset vaikutukset. Effets locaux à long terme. Effets aigus / à court terme - systémiques. Effets aigus / à court terme - locaux.	65,3 mg/m <sup>3</sup> (Population générale) 65,3 mg/m <sup>3</sup> (Population générale) 260 mg/m <sup>3</sup> (Population générale) 260 mg/m <sup>3</sup> (Population générale)
· PNEC		
28182-81-2 Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6		
Eau douce	0,127 mg/l (Eau douce)	
Eau de mer	0,013 mg/l (Eau de mer)	

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 7)

Sédiments (eau douce)	266.701 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	26.670 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	88 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	53.183 mg/kg (sol)
<b>108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle</b>	
Eau douce	0,635 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,064 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	3,29 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	0,329 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	100 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	0,29 mg/kg (sol)
<b>1330-20-7 xylène</b>	
Eau douce	0,327 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,327 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	12,46 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	12,46 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	6,58 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	2,31 mg/kg (sol)
<b>822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène</b>	
Eau douce	0,049 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,005 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	0,674 mg/kg sed dw (Eau de mer)
Sédiments (eau de mer)	0,067 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	8,42 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	0,523 mg/kg (sol)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Filtre AX

En cas de charge courte ou faible, dispositif de filtration respiratoire; en

cas d'exposition intensive ou prolongée, utilisez un appareil respiratoire

indépendant de l'air environnant. Un demi-masque pour les vapeurs organiques et

les solvants selon le type EN140 A1 ou A2 est recommandé.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Révision: 04.01.2024

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 8)

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Le caoutchouc butyle, gants épaisseur de 0,7 mm, > 480 min Temps de percée / perméation selon la norme EN374.

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique

Liquide

· Couleur:

Selon désignation produit

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 9)

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	145 °C
· Inflammabilité	Inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	1,5 Vol %
· Supérieure:	10,8 Vol %
· Point d'éclair	38 °C
· Température d'auto-inflammation	315 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 20 °C	43 s (DIN 53211/4)
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	3,4 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,05165 g/cm <sup>3</sup> (ISO 2811)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	38,9 %
· VOC:	38,94 %
	VOC
	409,5 g/l / 3,42 lb/gal
· Teneur en substances solides:	61,1 % (VB% 1h 150C)
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 10)

- Informations concernant les classes de danger physique
- Substances et mélanges explosibles néant
- Gaz inflammables néant
- Aérosols néant
- Gaz comburants néant
- Gaz sous pression néant
- Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.
- Matières solides inflammables néant
- Substances et mélanges autoréactifs néant
- Liquides pyrophoriques néant
- Matières solides pyrophoriques néant
- Matières et mélanges auto-échauffants néant
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant
- Liquides comburants néant
- Matières solides comburantes néant
- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:  
Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 11)

Dermique	LD50	>5.000 mg/kg bw (rat)
Inhalatoire	À long terme - effets systémiques.	23,5 mg/l (rat)
1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.100 mg/kg (lapin)
	Exposition à court terme (15 minutes) : 100 ppm	442 mg/m <sup>3</sup> (Limites d'exposition professionnelle)
	Exposition à long terme (8 heures TWA): 50 ppm	221 mg/m <sup>3</sup> (Limites d'exposition professionnelle)
Inhalatoire	LC50	11 mg/l (rat)
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène		
Oral	LD50	738 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	593 mg/kg bw (rat)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique  
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 12)

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EC50 408-500 mg/l (daphnia magna) (48 uur/hour)

IC 50 >1.000 mg/l (Algae, Growth inhibition test) (72 uur/hour)

LC50 100-180 mg/l (Fish Acute Toxicity Study) (96 uur/hour)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)


(suite de la page 13)

HP13	Sensibilisant
------	---------------

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**


- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
  - ADR, IMDG, IATA UN1263
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
  - ADR 1263 PEINTURES
  - IMDG, IATA PAINT
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
  - ADR
 



    - Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
    - Étiquette 3

---

    - IMDG, IATA
 



      - Class 3 Liquides inflammables.
      - Label 3
- 14.4 Groupe d'emballage
  - ADR, IMDG, IATA III
- 14.5 Dangers pour l'environnement
  - Marine Pollutant: Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
  - Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30
  - No EMS: F-E, S-E
  - Stowage Category A
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Révision: 04.01.2024

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 14)

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

- Quantités exceptées (EQ): E1
- Quantités limitées (LQ) 5L
- Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage  
intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage  
extérieur: 1000 ml
- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

- Limited quantities (LQ) 5L
- Excepted quantities (EQ) Code: E1  
Maximum net quantity per inner  
packaging: 30 ml  
Maximum net quantity per outer  
packaging: 1000 ml

- "Règlement type" de l'ONU: UN 1263 PEINTURES, 3, III

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 74

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 15)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	25-50

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· Service établissant la fiche technique: Research & Development.

· Contact: J.J. van Dijk, tel: +31 297 360678, email: rend@epifanes.nl

· Date de la version précédente: 01.12.2022

· Numéro de la version précédente: 19

(suite page 17)



Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 16)

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)  
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3  
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4  
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2  
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2  
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1  
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3  
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 2  
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente